

Avec les populations normandes sinistrées

FRONT DE NORMANDIE, 22. — (de l'envoyé spécial de l'O.F.I.) : La situation dramatique des populations normandes n'a été connue qu'à l'issue du voyage que M. Gouineau vient d'entreprendre dans la région où les opérations militaires se poursuivent.

Ce premier convoi composé d'un seul camion et d'une voiture légère s'est rendu à Alençon, Argentan, Vire, Conde-sur-Noireau, St-Lô et Falaise.

Pendant suite au voyage de Lisieux et de Caen réalise quelques jours avant par le secrétaire général adjoint du Secours National et ses collaborateurs, il a permis de recueillir de précieuses indications sur l'ensemble des cas particuliers résultant de la totale destruction des villes.

QU'EST DEVENUE LA POPULATION DE SAINT-LÔ ?

C'est le 18 juin que M. Gouineau réussit à se rendre malgré les difficultés d'une telle entreprise, jusqu'à proximité de St-Lô. Hélas, il fut impossible au secrétaire général adjoint de recueillir le moindre renseignement sur le sort de la population de la ville qui semblait avoir complètement disparu terrée sans doute dans la campagne environnante.

C'est donc par rapport à la situation présente des populations des villes anéanties, mais toujours occupées, que l'on peut déterminer l'état où doit se trouver réduits ceux qui subsistent en plus le feu direct des armées. Il est permis de se demander dans quel état seront libérées les normandes par les troupes anglo-américaines, et combien de personnes pourront jouir de cette nouvelle situation.

On en est évidemment réduits aux hypothèses. Celles-ci sont de moins en moins engageantes au fur et à

mesure que l'on se rapproche de la ligne de feu. Sans doute, n'est-il pas opportun de préciser le caractère des opérations ni la nature des armées qui participent à la mêlée ; mais on peut bien dire que les êtres vivants qui se sont trouvés dans la bataille qui se poursuit nuit et jour dans un fracas monstrueux auront eu un avant-goût de l'enfer en admettant qu'ils en rechappassent.

Les civils qui seront, malgré eux, restés sur place, auront sans doute l'occasion de remarquer que se tenir confortablement est beaucoup plus difficile qu'on l'imagine. Et tous ceux qui ont fait la guerre savent bien que dans un combat quel qu'il soit, la position d'un civil est bien plus précaire que celle d'un soldat. Or, les combats de Normandie ne sont pas des combats ordinaires. Ils sont menés par des soldats qui n'ont pas l'air de vouloir fléchir quelle que soit la pression exercée par l'ennemi.

En fait, la population normande est dorénavant dans la nature. Rien met mieux en relief sa situation hasardeuse que l'entretien que M. Sylvestre, maire d'Argentan eut avec M. Gouineau, le 18 juin, dans cette petite localité voisine de la ville détruite, située à 80 kilomètres du front dont la fumée parvenait distinctement mêlée au fracas de l'aviation qui bombardait les carrefours environnants.

« La population disait M. Sylvestre est décimée dans une dizaine de communes, semblable à celle-ci. Je veux rendre hommage à l'esprit d'entraide des paysans normands qui se dépouillent, au spectacle de notre misère de leurs propres ressources. Heureusement la région est riche, mais nous manquons de pain. Les réserves de blé ont été détruites ; il est absolument nécessaire que l'on nous en fasse parvenir ; nous n'avons plus de pain que pour quelques jours. »

Et les Anglais ont officiellement reconnu que la portée utile des bombes était de 240 kilomètres. Ceci fait supposer que les installations portuaires de Southampton ont été atteintes par l'arme nouvelle. Les informations divulguées quant à la casse des appareils s'accordent à la lire supérieure à 450 kilomètres-heure, et pouvant atteindre 560 (source officielle anglaise) ou 650 (source non-officielle londonienne) kilomètres-heure ; elle est donc variable et réglable.

Dès qu'il est lancé, le Dynamit-Meteor atteint une certaine hauteur, quand un mécanisme interne libère des détonateurs et qu'une série d'explosions libèrent par l'arrière et, vraisemblablement par des tuyaux latéraux de très fortes quantités de gaz brûlant. Le projectile devient, comme on dirait un avion sans hélice. Quand le tout s'éteint, c'est la chute et l'appareil devenu bombe, éclate.

Des qu'il est lancé, le Dynamit-Meteor atteint une certaine hauteur, quand un mécanisme interne libère des détonateurs et qu'une série d'explosions libèrent par l'arrière et, vraisemblablement par des tuyaux latéraux de très fortes quantités de gaz brûlant. Le projectile devient, comme on dirait un avion sans hélice. Quand le tout s'éteint, c'est la chute et l'appareil devenu bombe, éclate.

Des qu'il est lancé, le Dynamit-Meteor atteint une certaine hauteur, quand un mécanisme interne libère des détonateurs et qu'une série d'explosions libèrent par l'arrière et, vraisemblablement par des tuyaux latéraux de très fortes quantités de gaz brûlant. Le projectile devient, comme on dirait un avion sans hélice. Quand le tout s'éteint, c'est la chute et l'appareil devenu bombe, éclate.

Des qu'il est lancé, le Dynamit-Meteor atteint une certaine hauteur, quand un mécanisme interne libère des détonateurs et qu'une série d'explosions libèrent par l'arrière et, vraisemblablement par des tuyaux latéraux de très fortes quantités de gaz brûlant. Le projectile devient, comme on dirait un avion sans hélice. Quand le tout s'éteint, c'est la chute et l'appareil devenu bombe, éclate.

Des qu'il est lancé, le Dynamit-Meteor atteint une certaine hauteur, quand un mécanisme interne libère des détonateurs et qu'une série d'explosions libèrent par l'arrière et, vraisemblablement par des tuyaux latéraux de très fortes quantités de gaz brûlant. Le projectile devient, comme on dirait un avion sans hélice. Quand le tout s'éteint, c'est la chute et l'appareil devenu bombe, éclate.

Des qu'il est lancé, le Dynamit-Meteor atteint une certaine hauteur, quand un mécanisme interne libère des détonateurs et qu'une série d'explosions libèrent par l'arrière et, vraisemblablement par des tuyaux latéraux de très fortes quantités de gaz brûlant. Le projectile devient, comme on dirait un avion sans hélice. Quand le tout s'éteint, c'est la chute et l'appareil devenu bombe, éclate.

Des qu'il est lancé, le Dynamit-Meteor atteint une certaine hauteur, quand un mécanisme interne libère des détonateurs et qu'une série d'explosions libèrent par l'arrière et, vraisemblablement par des tuyaux latéraux de très fortes quantités de gaz brûlant. Le projectile devient, comme on dirait un avion sans hélice. Quand le tout s'éteint, c'est la chute et l'appareil devenu bombe, éclate.

Des qu'il est lancé, le Dynamit-Meteor atteint une certaine hauteur, quand un mécanisme interne libère des détonateurs et qu'une série d'explosions libèrent par l'arrière et, vraisemblablement par des tuyaux latéraux de très fortes quantités de gaz brûlant. Le projectile devient, comme on dirait un avion sans hélice. Quand le tout s'éteint, c'est la chute et l'appareil devenu bombe, éclate.

Les autorités allemandes mettent des millions à la disposition du C. O. S. I.

Paris, 22. — Le *Militärberichter* in Frankreich a fait connaître le lundi 12 juin au Comité ouvrier de secours immédiat, que les hautes autorités allemandes mettaient à sa disposition, pour la cinquième fois, une somme de cent millions destinée à venir en aide immédiatement aux français victimes des attaques anglo-américaines.

M. René Mesnard, président général du C. O. S. I. a remercié très

LE BOMBARDEMENT DE LA RÉGION LILLOISE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

traverseront la Cité en tête d'un cortège innombrable de parents et amis qui pleurent des êtres chers. Signalons qu'au cours de la tragique soirée de jeudi M. Darrouy, Préfet Délégué ; M. Hannezo, Intendant au maintien de l'ordre, ainsi que M. Debove, Maire de Lille, se sont rendus à travers les quartiers sinistrés rendre visite aux familles éprouvées. Aux hôpitaux, ces mêmes personnalités se sont entretenues avec les blessés. A la morgue ensuite, elles sont allées s'incliner devant les victimes.

Les funérailles des victimes de la région de Lille se dérouleront lundi, à 9 h. 30, en l'église Saint-Sauveur.

DE NOMBREUSES BOMBES SUR UNE VILLE DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE

Peu après le bombardement de la région de Lille, les bombardiers attaquaient une ville de l'arrondissement où de nombreuses bombes ont détruit un quartier faisant 70 morts, 75 blessés. On compte 247 maisons détruites et 185 endommagées.

DANS L'AVESNOIS ET LA RÉGION MINIÈRE

De gros dégâts ont été commis sur une ville de l'Avesnois sans faire de victimes. Plusieurs centres miniers du Pas-de-Calais ont été également éprouvés et le bilan donne 16 morts, de nombreux blessés et 200 maisons détruites ou endommagées.

M. LAVAL PASSÉ EN REVUE LES FORCES DU MAINTIEN DE L'ORDRE

Vichy, 22. — Accompagné de M. Joseph Darnand, des généraux Lebard et Blassel, de M. Ph. Henriot, etc. M. Laval a passé en revue, cet après-midi, les forces du maintien de l'ordre stationnées à Vichy qui, ensuite, défilèrent.

vement les autorités allemandes de leur nouveau geste de solidarité socialiste et européenne qui va permettre une action rapide et efficace pour les Français victimes des bombardements.

75 MORTS, 170 BLESSÉS en Seine et Seine-et-Oise

Paris, 23. — L'aviation anglo-américaine a bombardé, hier soir, plusieurs communes de Seine et de la Seine-et-Oise, provoquant de nombreux dégâts dans des quartiers ouverts. On compte de nombreuses victimes parmi la population civile. Jusqu'à présent, 75 personnes ont trouvé la mort. On compte 170 blessés.

UN AVION ABATTU ENTRE LES GARES DU NORD ET DE L'EST, A PARIS

Un des appareils assaillants a été abattu au-dessus de Paris entre la gare du Nord et la gare de l'Est. Deux autres appareils ont été également abattus.

200 morts à Evreux

Paris, 22. — Le bilan du dernier bombardement d'Evreux accuse 200 morts.

50 DIVISIONS DE TCHOUNG-KING ANÉANTIES EN 40 JOURS

Tokio, 22. — Le chef d'état-major de l'armée de Chine a expliqué la tactique employée par les forces expéditionnaires japonaises dans la bataille du Honan. Ces déclarations semblent être valables pour toutes les opérations japonaises de cet été en Chine.

En quarante jours, cinquante divisions de Tchoung-King ont été battues et décimées. Trente de ces divisions se trouvaient au tout des opérations à l'intérieur de la première zone de guerre du Honan, tandis que vingt autres étaient tenues prêtes dans la huitième zone de guerre. D'après le chef d'état-major, les forces japonaises ne dépassaient pas un deuxième des forces de Tchoung-King. C'est dire qu'un bataillon japonais s'opposait à une division chinoise. Tenant compte de la supériorité numérique de l'ennemi les Japonais ont évité toute attaque frontale. Ces opérations ont été favorisées par le terrain montagneux d'autant que les soldats de Tchoung-King n'ont pas établi de fortes défenses sur ce terrain « tout » suffisamment difficile. Les unités motorisées ont été utilisées dans la mesure du possible. L'apparition d'une aviation renforcée, en partie américaine, a consti-

AVIS ET COMMUNICATIONS

Aux boulangers

La Préfecture Régionale communale : Des contrôles récents effectués chez les boulangers ont permis de déceler une certaine quantité de faux tickets de pain mis en circulation depuis peu de temps.

L'attention des boulangers est attirée sur le fait que les feuilles de tickets de pain émises dans le Nord et le Pas-de-Calais sont établies sur papier vergé de fabrication spéciale. Le dessin apparaît très nettement dans la masse du papier lorsque l'on regarde la feuille de tickets par transparence, alors que les faux tickets sont établis sur papier ordinaire.

Cette différence fondamentale, jointe à certaines déficiences d'impression, font que les faux tickets sont facilement repérables. Les commerçants intéressés sont avisés qu'en aucun cas, ces faux tickets ne pourraient être acceptés au réapprovisionnement et qu'en outre, ils risquent, en les acceptant, de tomber sous le coup des sanctions prévues par la loi en matière de trafic de titres d'alimentation.

LE BUREAU RÉGIONAL DE RÉPARTITION DES PRODUITS DIVERS

Par arrêté ministériel en date du 26 mai a été créé le Bureau Régional de Répartition des Produits Divers.

M. Jean Ritter en a été nommé directeur. Les membres de la Commission consultative sont : MM. Faustin Carton, Louis Netzer, René Roussel, Lucien Jeanson.

L'arrêté portant création du bureau régional de répartition des Produits finis et matières diverses est abrogé. Les services du nouveau bureau régional sont installés, 5-6 rue Léon-Trullin, à Lille. Tél. 538 97.

AVIS

Ces jours derniers, diverses imprimeries ont imprimé et vendu dans la rue des cartes de la Normandie et des régions côtières. L'attention est attirée sur le fait que toute impression de cartes et la vente de celles-ci, doivent être autorisées par les autorités allemandes. Les contrevenants seront passibles de sanctions.

LA BATAILLE AGRO-NAVALE DES ILES MARIANNES

Tokio 22. — Donné mande d'une base japonaise dans le Pacifique central. Les forces aériennes nippones ont poursuivi leurs attaques contre la flotte ennemie dans les parages des Iles Mariannes et, selon des informations qui arrivent à l'instant, ont gravement endommagé et incendié, le 20 juin, un autre porte-avions ennemi. De ce fait, le nombre des porte-avions américains gravement endommagés dans les eaux des Iles Mariannes s'élève à plus de cinq.

Quelques précisions sur la nouvelle arme allemande

Berlin 22. — Un collaborateur de M. Albert Speer, ministre de l'Armement du Reich a fait cette déclaration au sujet de la nouvelle arme allemande contre l'Angletterre :

« L'emploi de cette arme nouvelle constitue pour l'Allemagne une importante économie. Si, en effet, la construction d'avions modernes exige des métaux de valeur, du caoutchouc, des mines minérales, celle des avions sans pilote est tout autre et permet d'épargner des matières premières essentielles. En outre, le pilotage d'avions, tous les jours, plus compliqué exige de chaque nation en guerre qu'elle fournisse à cette tâche ses hommes les plus aptes, à l'« avion robot », comme le nomment les Anglais, résout la question d'une manière radicale. Cette économie porte non seulement sur les équipes, mais encore sur la personne, « rampant » de la Luftwaffe nécessaire jusqu'ici en grand nombre pour la révision des bombardiers à leur retour d'un raid. Enfin l'emploi de cette arme nouvelle réduit de beaucoup la construction des moteurs et des instruments optiques et mécaniques de précision. »

« Une armée de spéciaux est ainsi libérée qui peut être engagée dès maintenant dans d'autres secteurs de la production de guerre pour la construction de chars, de sous-marins et de pièces d'artillerie. Le montage très simple de l'avion sans pilote abaisse aussi les temps de construction et allège la tâche de l'industrie lourde.

UNE COMÈTE QUI SEME LA DEVASTATION

Un journal belge donne les renseignements suivants sur le nouvel engin : « Les Dynamit-Météores » arrivent, la nuit, comme incandescentes et laissent derrière eux une longue traînée de feu. A un moment donné, extinction ; quinze secondes plus tard, explosion. Les cratères atteignent des diamètres de vingt-cinq mètres. L'engin a une longueur de quelque huit mètres, et est muni d'ailettes. Le bombardement se fait depuis un point fixe : une batterie nouvelle genre située quelque part dans le Pas-de-Calais par exemple.

50.000 LIVRES D'AMENDE POUR UN ARTICLE PESSIMISTE

Le « News Chronicle » avait publié un article sur l'invasion, dans lequel il exprimait ses doutes sur le développement des opérations. La dessus, la feuille fut condamnée à une amende de 50.000 livres sterling pour contrevention aux prescriptions de la censure. En outre, le rédacteur en chef du « News Chronicle » fut congédié.

Lord Kemeley a fait alors, dans le « Daily Sketch » une déclaration où il affirme qu'il est presque impossible de faire un journal dans les limites fixées par la censure. L'amende infligée à ces journaux constitue la première rupture des relations cordiales entretenues jusqu'ici avec la presse.

NOUVELLE CARTE D'ACHAT

Paris, 23. — Une nouvelle carte d'achat d'articles ménagers sera distribuée dans le courant de juillet. Seuls en sont les bénéficiaires les jeunes ménages et les enfants premiers-nés de familles. Les demandes pour les sinistrés doivent être adressées à la direction départementale des réfugiés.

New-York, 23. — Le président Roosevelt publierait bientôt une profession de foi pour annoncer qu'il est candidat pour la quatrième fois à la présidence des Etats-Unis.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Au 30 avril, les dépôts en augmentation de 541 millions et les comptes de chèques s'élevaient à 13.512 millions. Les comptes courants atteignent 22.692 millions. A l'actif, le Portefeuille Effets ressort à 31.343 millions. Au total le bilan atteint 42.031 millions, soit une augmentation de 1.154 millions sur le mois précédent. 11.710

Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie. Le bilan au 29/4/44 atteint 22.923 millions c. 22.194 millions au 31/3. Au Passif, les dépôts atteignent 18.725 millions en augm. de 649 millions. A l'actif, les disponibilités ressortent à 17.883 millions, en augm. de 675 millions. Réserves, 225 millions 11.701

Crédit Lyonnais

La comparaison des bilans au 31/3 et 30/4 atteste une augm. de 1.208 millions portant sur les comptes chèques p. 956 millions ; les Comptes-courants et Banques pour 554 millions ; fléchissement des Créditeurs divers. A l'actif, augm. du Portefeuille-effets 1.045 millions, 159 millions aux Avances et Débiteurs, fléchissement de 73 millions aux Comptes courants. 11.711

ANNONCES LÉGALES

COUR D'APPEL DE DOUAI. — Le nommé DRUON Omer, marchand de bestiaux et tailleur, demeurant à Saint-André, rue Fénelon, 5, a été condamné par arrêt de la Cour d'Appel de Douai, du 25 mai 1944, à quatre mois de prison et 30.000 fr. d'amende pour falsification de lait, délit commis à Saint-André, le 7 septembre 1943. La Cour a ordonné l'insertion de l'arrêt dans les journaux : le Réveil du Nord, le Grand Echo du Nord et le Journal de Roubaix. Le tout par application des articles 1 et 3, loi du 1er

août 1905. Vu : le Procureur général, L. CORNEBOIS. — Pour extrait : le Greffier, Vicq. Lefebvre

Etude de M. Pierre SIX, Avoué à Lille, rue de Puébia, 9, succ. de M. GODRON. — Saïsis Immobiliers sur Stembrouck — VILLE DE SECLIN, route de Lille, n° 182. — MAISON à usage d'habitation. — A vendre, le mercredi 26 juillet 1944, à 14 heures, au Palais de Justice de Lille. (Les enchères ne seront reçues que par Ministère d'Avoués et sur justification de l'autorisation préfectorale d'acquiescer) — Mise à prix : 16.000 francs. — Pour tous renseignements s'adresser : 1. au Greffe du Tribunal civil de Lille, au Palais de Justice de ladite ville, où est déposé le cahier des charges ; 2. à M. SIX, Avoué, successeur de M. Godron, pour la vente, demeurant à Lille rue de Puébia, n° 9. 37.571

Etude de M. A. CHATTELEYN, Avoué, 27, boul. Vauban, Lille. — Diverses. — Suivant jugement rendu par défaut le 23 mars 1944, enregistré le Tribunal civil de Lille a prononcé le divorce entre Madame Marguerite JULIE HALLO, épouse DEPAEPE, rue Maria Mullier, 10 à Templiers ; et M. Achille DEPAEPE, rue des Remparts, 16 à Lannoy, au profit de Madame DEPAEPE-HALLO. — La présente publication a pour effet de faire courir à l'égard du sieur Depaep, le délai d'opposition à l'encontre dudit jugement lequel est de huit mois à compter de ce jour. Art. 247 par 3 C.C. — Pour extrait : (s) Chatteley. 37.578

Etude de M. H. ROMBAUT, Avoué, demeurant à Lille, 24, rue Basse. — DIVORCE. — Par jugement en date du 16 mars 1944, enregistré le Tribunal civil de Lille a prononcé le divorce entre Madame Marie MOREL, demeurant à Lille, 5, rue de la Galeté ; et M. Prosper FONTAINE, demeurant à Lille, chez Madame Robin, 12, rue Pierre Legrand. Le Tribunal civil de Lille a prononcé le divorce entre les époux sus-nommés au profit de la femme. — M. Rombaut occupait dans l'instance pour Madame Marie Morel. — Pour extrait : (s) Rombaut. 37.581

Etude de M. Pierre SIX, Avoué près le Tribunal civil de Lille. — VILLE DE ROUBAIX, rue Rollin, 70. — Maison à usage d'habitation. — LIBRE D'OCCUPATION. — A vendre au Palais de Justice de Lille, le mercredi 26 juillet 1944, à 14 h. — Les enchères ne seront reçues que par Ministère d'Avoués et sur justification de l'autorisation pré-

factorale d'acquiescer. — Mise à prix : 40.000 fr. S'adresser pour tous renseignements : 1. au greffe du Tribunal civil de Lille où est déposé le cahier des charges ; 2. à M. Fontaine, Docteur en droit, notaire, 25, rue Sarrail, à Lille ; 3. à M. Pierre Six, Avoué, 9, rue de Puébia, à Lille.

ETUDES de M. Paul FONTAINE, Docteur en Droit, Notaire à Roubaix, et de M. Pierre SIX, Avoué à Lille. — Licitation Delcambre-Bonté - Commune de Wattrelos, rue des Ballons à Lille, (Vieille-Place) : Parcelle de terrain de 5.316 mètres carrés environ, à vendre, le jeudi 27 juillet 1944, à 14 h. 30, en l'Etude de M. Paul FONTAINE, Notaire à Roubaix, 25, rue Sarrail. Les enchères ne seront reçues que sur justification de l'autorisation préfectorale d'acquiescer. Mise à prix : 265.000 fr. S'adresser, pour tous renseignements : 1. à M. Paul FONTAINE, Docteur en Droit, Notaire à Roubaix, 25, rue Sarrail, rédacteur et dépositaire du cahier des charges ; 2. à M. Pierre SIX (successeur de M. GODRON), Avoué chargé des formalités, à Lille, rue de Puébia, 9.

VENTES

Commissaires-Priseurs de Lille, 2, rue Ste-Anne, Lille. — VENTE suite décès et sans attribution de qualité - BEAU MOBILIER : Salle à manger style Renaissance chêne sculpté - Buffet style moderne orme verni - Fauteuil rocking-chair - Tentures - Rideaux - Machine à coudre - Vestiaire - Garniture cheminée - Mobilier chambre style Louis XVI noyer sculpté - Belle literie Cuisinière table émailée blanche - Vaiselle - Verrerie - Service de table - Vêtements et linge. Lundi 28 juin, 13 h. 30. Exposition dimanche 25 et lundi 26, de 10 h. à midi. - E. SAUVAGE.

VENTES ACHATS LOCATIONS

A VENDRE par adjudication, le 24 juillet 1944 : MAISON, 7, rue de la Paix-d'Utrecht, à Lille. S'adresser pour renseignements et autorisation préfectorale à M. Pierret, Notaire, à Wambrechies. 37.577

CESSIONS

Ben Café Banj. Lille, salle de danse, b. logt. gros. possib. A céder (urgent) : 77.000. Ets R. I. C. I. N 32, rue Faidherbe, LILLE

OFFRES D'EMPLOIS

On demande REPRESENTANT à la commission, désir. s'adj. carte supplémentaire, à même de visiter minutieusement clientèle de pharmacie et de parfumerie p. produits de beauté p. le département du Nord. - Ecr. Laboratoires SCOTT, 48, Bd du Parc, Neuilly-s-Seine (S.) Visa n° 7777-22 IR 7.

MARIAGES

Ménage instituteurs, demande bonne 16 à 18 ans, pour ménage facile, aimant enfants. M. Delplanque, 48, aven. Roger Salengro, Croix. Visa n° 7824-22-IR7 31520

Maitre CUVILLON, notaire à Arras, demande caissier comptable femme. Visa n° 7811-24-IR7.

Ménagère, 24 a., épous. bon ouvrier. LE FOYER, 224, r. Nationale, LILLE.

LE FOYER - MARIAGES Toutes situations 224, r. Nationale LILLE Enquêtes

ENSEIGNEMENT

Appren. COMPT. par cor. Ecrire 1, rue Basse, Lille.

DIVERS

Maison de bonneterie Sud-Est serait intéressée par achat bon stock bas, chaussettes et sous-vêtement pour hommes et dames. Ecr. Agence Havas, Cannes n° 9724. 11712

Import. Brasterie région Lens-Carvin accept. dépositaires pour recevoir par camion complet. Ecr. C.A. Z.F. « Réveil ». 31516

Achetons aux meilleurs prix MACHINES à ECRIRE et à CALCULER. L.P. FLIPO, 15, rue Jean-sans-Peur, LILLE. 10140

VENDS CHIEN fox rat. Jean PIQUE, Ralsmes.

BLAKETTE BELMERE FEU D'ENFER

N'attendez pas l'hiver, faites retourner vos parades. - HERZIN, 22, r. Jules-Guesde, LILLE.

MUSIQUE

Pour accords pianos, réparations, s'adresser M. Job., allée P. n° 32. De Sessevalle-Somain.

DETTES

M. Gaston JOUVENIAUX 11, rue de BOCHAIN, à Escandouvres, ne reconnaît plus les dettes de sa femme, née Alphonsine PLANCHON. 9731

M. Nestor BRUNFAUT, prisonnier de guerre 2401, Arb. Batl 47, à Francfort, ne reconnaît plus les dettes que pourrait contracter sa femme née Suzanne VOISIN de Dorigues-lez-Douai. 3701

A - B - C - D

Imprimerie du « Réveil du Nord » 186, rue de Paris, LILLE Le Gérant : Emile GEST